



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE

Rapport d'activités 2021

Délégation Territoriale Lot de la LPO Occitanie



Azuré du serpolet, Animations jeune et grand public, Cardamine des prés

Assises Territoriales du 30 avril 2022 à Lavercantière

Espace associatif Clément Marot – Place Bessières 46000 Cahors

Contact : 05 65 22 28 12 – lot@lpo.fr

La **LPO Occitanie –Délégation Territoriale Lot** est une association dont le but est la **protection et la préservation de l’environnement** ainsi que la **sensibilisation à la nature**. Son action s’étend ainsi à la biodiversité lotoise (amphibiens, mammifères, papillons...).

Présente depuis 1987 dans le Lot en tant que Lot nature puis LPO Lot, l’association est installée au centre de Cahors et **rayonne sur tout le département**. Elle réalise des diagnostics territoriaux, des suivis et des inventaires de la faune et de la flore présentes sur le territoire, met en place des mesures de préservation, réalise des expertises et propose des animations à destination du grand public et des scolaires.

La LPO Lot a fusionné avec d’autres LPO de la région au profit de la LPO Occitanie en janvier 2021.

Ses missions principales s’axent autour de 6 points



Les chiffres clés de 2021

380 adhérents soutiennent la LPO Occitanie – DT Lot

De nombreux bénévoles, **3 salariés (2,45 ETP)** ont permis le fonctionnement de l’association

213 jours de bénévolat ont été réalisés

352 animaux ont été rapatriés vers des vétérinaires du réseau Faune en détresse du Lot ou acheminés vers des centres de soins – des conseils ont été donnés à tous les découvreurs

25 nouveaux Refuges LPO ont été créés en 2021 portant à **271** le nombre de Refuges LPO dans le département

1513 personnes ont été sensibilisées au travers de **114 animations** réalisées sur tout le département

385 000 données naturalistes sur le site d’inventaire participatif Faune Nord Midi-Pyrénées pour le département du Lot dont **60 000 saisies en 2021**

Rédaction : Stéphanie Plaga-Lemanski – Directrice DT Lot

Le mot de la présidente

Bienvenue aux Assises Territoriales de la Délégation Territoriale du Lot.

Moment fort de la vie de notre association, c'est l'occasion de vous présenter les actions réalisées en 2021 mais c'est aussi un moment d'échange entre nous.

Cette seconde année de fonctionnement au sein de la LPO Occitanie fut encore une année de réglages et d'adaptations. Cette mise en place nécessite encore beaucoup de travail mais la mutualisation, la richesse des échanges et la coopération nous ouvrent de nouvelles perspectives avec notamment la création d'autres délégations LPO dans les départements de la région n'en ayant pas.

Adhérer à la LPO est un acte militant et nous sommes toujours plus nombreuses et nombreux. 380 personnes ont adhéré en 2021 démontrant un engagement, une motivation forte et apportant ainsi leur contribution à la défense de la biodiversité.

Le réseau des refuges en témoigne. 1921, le premier Refuge LPO était créé dans le nord de la France. Après 100 ans d'existence, ce programme n'a cessé d'attirer de nouveaux propriétaires désireux de protéger leur terrain. La forte prise de conscience se traduit par l'accroissement constant du nombre de refuges. Notre département en compte désormais 271. Même s'il s'agit en majorité de terrains de particuliers, les établissements scolaires, communes, collectivités ou campings sont de plus en plus nombreux à souscrire à ce programme. Les conventions ainsi signées nous permettent de formuler des préconisations de gestion mais aussi de former et sensibiliser un grand nombre de personnes.

Comment ne pas parler de notre site collaboratif Faune-Occitanie dédié à la collecte et la transmission des données naturalistes auquel tout un chacun peut participer. Nos contributions lotoises ne cessent d'augmenter démontrant une belle dynamique. 520 observateurs ont saisi plus de 60 000 données en 2021 contribuant ainsi à l'amélioration des connaissances naturalistes. Et nous avons bien besoin de ces connaissances pour argumenter face à des projets mettant en danger la biodiversité.

Je souhaite évoquer notre équipe salariée qui a vu le départ d'Elise vers d'autres projets personnels fin 2021 et l'arrivée de Nathan au poste de chargé d'étude environnement depuis mars dernier. Stéphanie, depuis son arrivée dans le Lot en 2016, s'était employée entre autre à développer l'activité d'animation jusqu'à pouvoir créer un poste spécifique en mars 2021. C'est Mathias qui est en charge de l'animation et de l'éducation à l'environnement. D'abord embauché en CDD, son poste vient d'évoluer vers un CDI. Voici donc Stéphanie entourée d'une équipe motivée et efficace et que je tiens à remercier chaudement. Assurer nos sources de financement, les réaliser et les diversifier, être disponible pour les adhérents et bénévoles n'est pas toujours une tâche facile ; c'est toujours un grand plaisir de travailler ensemble.

Notre souhait est de rendre cette matinée vivante et conviviale, aussi, le rapport d'activités qui va suivre vous présentera les actions que nous avons menées sous forme de diapos imagées, synthétiques et laissera une large place aux discussions et aux échanges.

Christine Coutarel
Présidente de la LPO Occitanie – DT Lot



3

Vie associative

Les adhérents et les sympathisants

380 personnes ont adhéré à la Délégation Territoriale Lot de la LPO Occitanie et nous ont soutenus dans les actions que nous menons au sein du département du Lot. Nous sommes ravis de cette constante augmentation du nombre d'adhérents (337 en 2020, 321 en 2019). En plus des adhérents, de nombreux sympathisants (bénévoles non adhérents) rejoignent notre structure lors d'évènements tels que des chantiers nature ou des ateliers pour prêter main forte à la biodiversité.

Les **rencontres associatives** ont lieu deux fois par an (au printemps et en automne) afin de renforcer la vie associative. Au cours de celles-ci, chacun peut faire part de ses attentes et proposer de nouvelles idées. Ce sont des réunions très constructives pour l'organisation des sorties. Cette année, la première rencontre a eu lieu le 1^{er} avril par visioconférence. Nous y avons fait le même constat que l'année dernière, ce format n'incite pas aux échanges. La deuxième rencontre des adhérents a pu prendre un format plus convivial le 28 septembre, au Mont Saint-Cyr à Cahors. 16 personnes, des anciens comme des nouveaux, ont pu échanger sur leurs envies de découvrir, de s'impliquer, d'observer et proposer des idées. Ce format de rencontre sera renouvelé en 2022.

Les administrateurs

Le conseil territorial de la Délégation Territoriale Lot de la LPO Occitanie est composé de 11 administrateurs. Ces derniers sont élus par les adhérents lotois de la LPO Occitanie.

Depuis 2021, Christine Coutarel est présidente de la Délégation Territoriale Lot. Elle est épaulée de Cécile Vachée, Daniel Latrouite, Jean-Michel Lamielle, Joanna Knappert, Louis Cournault, Marc Esslinger, Michel Lascombes, Michel Marchal, Philippe Blin et Philippe Tyssandier.

Les administrateurs se sont réunis 6 fois cette année lors de Conseil territoriaux, en présentiel et visioconférence.

Une belle implication des bénévoles

Le bénévolat est l'un des piliers de la vie associative qui constitue une différence fondamentale entre une entreprise et une association. C'est une valeur primordiale que la LPO tient à valoriser tant cette implication est précieuse pour l'association. Le bénévolat de chacun permet de faire vivre et dynamiser l'association grâce à l'implication de chacun. Cette implication peut prendre plusieurs formes : participation au réseau Faune en détresse, représentation de l'association au sein des réunions, partage de connaissances lors de sorties ou animations, aide lors de chantiers nature, saisie et/ou validation des données d'observations sur la base de données Faune Occitanie©LPO, participation à des inventaires et des suivis, etc.

En 2021, les **bénévoles ont activement participé à la vie de l'association** avec **213 jours** donnés à l'association (**soit l'équivalent d'un temps partiel à 80%**). Les bénévoles ont aussi parcourus **14 689 km** pour venir en aide à la faune en détresse et la rapatrier vers les centres de soins, réaliser des suivis de la faune ou représenter la LPO Occitanie – DT Lot lors de réunions au sein de département ou en région.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre implication au sein de l'association.

L'équipe salariée

L'année 2021 a été l'année de l'agrandissement de notre équipe salariée avec **3 salariés** et **2,45 ETP** (une première pour notre association). Elise Lauwerière, chargée d'études environnement a intégré la LPO début mars pour un contrat de 10 mois. Nous avons recruté pour la première fois un animateur nature : Mathias Roth nous a rejoints pour un CDD de 5 mois de mi-mars à mi-août à 100% puis à partir d'octobre à 80%.

Un réaménagement des plans de charge lors du 3^{ème} confinement a permis d'éviter tout chômage partiel ou total.



Mathias Roth à gauche lors d'un chantier nature,
Elise Lauwerière à droite lors d'un suivi d'espèce

Communication

Le site internet, la page Facebook

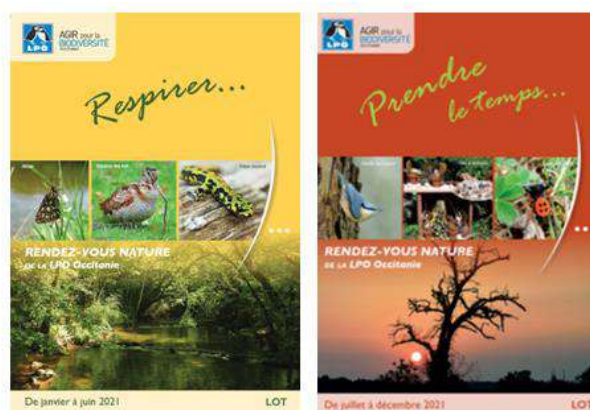
Nous mettons régulièrement en ligne sur le [site internet](#) et la [page Facebook](#) des articles relatant les activités de l'association ou les manifestations en faveur de la biodiversité qui se déroulent dans le Lot. Ces deux outils vous permettent d'être tenu informés de l'actualité de l'association et de suivre ses actions. Ils sont à visiter sans modération !



La [page Facebook](#) est suivie par **1328 abonnés** (chiffre du 26 avril 2022).

L'agenda des sorties

Le [programme des sorties](#) est construit sur une trame commune avec les différentes délégations territoriales de la LPO Occitanie. Il permet de promouvoir nos animations auprès d'un large public. Deux agendas nature paraissent par an. Ces derniers ne sont pas exhaustifs et sont complétés par les informations de la newsletter.



La newsletter

Envoyée tous les mois à tous les adhérents, sympathisants, Refuges LPO et membres du réseau Faune en détresse, la newsletter vous permet d'être tenu informé des sorties proposées par la LPO Occitanie -DT Lot le mois suivant. N'hésitez pas à relayer l'information !

Le bulletin LPO Infos

Depuis 2019, la LPO Lot n'édite plus son LPO Infos Lot par manque de moyens financiers et humains. Si vous souhaitez vous investir dans sa réalisation, nous en serions ravis !

La presse

[Une cinquantaine d'articles de presse](#) ont relaté les activités de la LPO Occitanie – DT Lot cette année (La Dépêche, La Vie Quercynoise, 20 minutes, Actu.Lot, Rustica...). Les actions menées par l'association sont bien relayées et permettent à tous de pouvoir nous identifier et d'éventuellement nous rejoindre. [Une belle progression d'année en année](#) permettant aussi de montrer aux politiques publiques que [la LPO Occitanie – DT Lot s'engage et agit sur tout le département pour la biodiversité](#).

Une revue de presse regroupant tous les articles parus sur la LPO dans le Lot et portés à notre connaissance est disponible dans les bureaux à Cahors.

Acquisition de connaissances naturalistes

Les inventaires réalisés par les membres de la LPO Occitanie dans le Lot, en tant que bénévoles ou salariés, permettent d'améliorer la connaissance de la biodiversité lotoise tant sur la répartition des espèces que l'évolution des populations. Ces données sont indispensables pour actualiser nos connaissances et ainsi mieux prendre en compte les espèces lors de projets sur le territoire. De plus, elles permettent de participer à l'actualisation des Atlas régionaux ou nationaux comme l'Atlas des Oiseaux de France par exemple et de remplir nos obligations liées à la Directive Oiseaux relative à la protection des Oiseaux sauvages pendant leur reproduction et leur migration.

La base de données Faune Nord Midi-Pyrénées ou Visionature



Depuis 2015 le Lot est associé au Tarn et à l'Aveyron dans la gestion du site collaboratif **Faune Nord Midi-Pyrénées** (<http://www.faune-tarn-aveyron.org/>) consacré à la collecte et à la diffusion d'observations naturalistes de ces départements. Il est intégré à l'ensemble Faune-France et à sa déclinaison régionale, le site miroir **Faune-Occitanie** (<https://www.faune-occitanie.org/>). Les observations transmises par les contributeurs sont indispensables pour nous aider à faire reconnaître l'intérêt biologique des milieux naturels et contribuer à leur préservation. Sur ce site, les participants peuvent se constituer un carnet de données personnelles toujours accessible, consulter les observations naturalistes les plus récentes, visualiser des cartes de répartition actualisées et obtenir de nombreuses informations sur la faune locale.

Avec **60 000 observations saisies en 2021**, la contribution lotoise à la base Faune France continue de progresser (+7% par rapport à l'année précédente) et approche désormais les **385 000 observations** tous taxons confondus.

Les données portent sur 22 taxons mais 82% des observations concernent les Oiseaux, 12% les Papillons (dont les trois-quarts les papillons de jour), **2% les Mammifères, 1% les Odonates, les Amphibiens et les Reptiles**. Les 15 autres taxons réunis ne représentent que 2% de l'ensemble des données.

Ces observations sont le fruit de la collaboration de 522 observateurs (40 d'entre eux rendent compte de 80% des observations) portent sur **1230 espèces**.

✓ Oiseaux

49 100 observations (+22%) ont été rapportées par 495 observateurs (+17%) dont 39 rendent compte de 80% des données.

- Au total 181 espèces (+6%) ont été observées dont cinq nouvelles pour le département, le Bécasseau maubèche, la Mouette mélanocéphale, la Sterne naine, le Coucou geai et l'Etourneau roselin ce qui porte à **239 le nombre des espèces vues et/ou entendues au moins une fois dans le Lot**.
- L'implantation de la **Bouscarle de Cetti** progresse lentement avec deux sites proches de Gourdon et deux sites dans le sud du département. L'observation d'une **Guifette noire** en septembre à Figeac, d'une **Mouette tridactyle** en avril sur le





lac de Tolermé, de **Tadornes casarca** en avril à Lalbenque et d'une **Bergeronnette nordique** en mai à Laramière constituent les 2^{ndes} observations de ces espèces (sous-espèce pour la Bergeronnette) dans le Lot.

- Parmi les autres espèces rares ou peu abondantes observées en 2021, on note le **Vautour moine**, le **Vautour percnoptère**, l'**Aigle royal**, le **Busard cendré**, le **Faucon émerillon**, le **Fuligule milouin**, l'**Echasse blanche** et le **Merle à plastron**.
- Inversement le **Merle noir**, la **Mésange charbonnière**, le **Rougegorge familier**, le **Pinson des arbres**, le **Pigeon ramier**, la **Fauvette à tête noire**, la **Mésange bleue**, la **Corneille noire**, le **Geai des chênes** et la **Sittelle torchepot** constituent le top dix des espèces dont l'observation est le plus souvent rapportée dans la base de données.

✓ Papillons de jour

2021 n'a pas été une année très favorable aux papillons. 5230 observations (-20%) ont été rapportées par 100 observateurs (+4%) dont 13 rendent compte de 80% des données. 93 espèces ont été observées (-7%) pour un total de 9120 imagos (-25%). Très peu d'observations de chenilles.

Certaines espèces, habituellement représentées, ont brillé par leur absence ou quasi absence : un seul individu de **Grande Coronide** (contre 102 en moyenne sur les 4 dernières années), un seul individu de **Bleu-nacré** (contre 29 en moyenne) et peu d'**Azurés du Serpolet** (13 individus contre 24 en moyenne).

En revanche, année propice au **Damier de la Succise** : 55 données pour 202 imagos observés.

3 espèces très communes arrivent ex-aequo en tête du nombre d'observations (271 obs) : le **Citron**, le **Myrtil** et le **Tircis**.



Deux observations intéressantes car très peu fréquentes : un **Aurore de Provence** (espèce en limite septentrionale de son aire de répartition) et une **Bacchante** (espèce classée « en danger » sur la liste rouge IUCN d'Occitanie).

D'autres espèces considérées comme rares ont également été observées en 2021 : le **Cuivré des marais**, l'**Azuré du trèfle**, la **Piérade de l'ibérique** et la **Thèle du prunier**.

✓ Papillons de nuit

2240 données et environ 480 espèces pour ce groupe difficile. Des observations ont été rapportées par 50 observateurs mais 5 d'entre eux rendent compte de 80% des données.

✓ Mammifères

1250 données (-23%) pour 39 espèces (+39%) rapportées par 158 observateurs (+13%) dont 35 rendent compte de 80% des données et 12 de 50%. Les observations portent par ordre décroissant d'importance sur le **Chevreuil européen**, l'**Ecureuil roux**, le **Lièvre d'Europe**, le **Ragondin**, le **Renard roux**, le **Blaireau européen**, le **Sanglier** et la **Taupe d'Aquitaine**. Peu de micromammifères (campagnols, crocidures, musaraignes,...) apparaissent dans la liste en raison du faible approvisionnement en pelotes de réjection de

rapaces nocturnes et de crottes de **Genettes** qui sont les principales sources de détection de ces espèces discrètes. Notons le nombre croissant de données d'Ecureuil roux depuis l'appel à témoignages de données d'individus dans le cadre de l'installation des écuroduc dans le Lot.

La saisie des données de collisions est toujours vivement encouragée puisqu'elle permet d'étudier les axes de déplacement des animaux et de réfléchir à des dispositifs de passage pour ces derniers.

✓ Odonates

762 données (+18%) pour 47 espèces rapportées par 45 observateurs dont 8 rendent compte de 80% des données (plus de 50% par 2 observateurs).

✓ Amphibiens

375 données pour 14 espèces rapportées par 76 observateurs dont 22 rendent compte de 80% des données. Le **Crapaud épineux**, l'**Alyte accoucheur**, le **Triton palmé**, la **Grenouille rieuse** et la **Salamandre tachetée** sont les plus fréquemment cités.



✓ Reptiles

327 données (-34%) pour 13 espèces (+20%) sont rapportées par 87 observateurs (-10%) dont 35 rendent compte de 80% des données. Les espèces les plus fréquentes sont le Lézard des murailles observé tous les mois de l'année, le **Lézard vert occidental** (= Lézard à deux raies), la **Couleuvre verte et jaune**, le **Lézard ocellé** et la **Couleuvre helvétique**. Première mention pour le Lot de la **Tarente de Maurétanie**. Parmi les autres observations inhabituelles, on peut citer un **Lézard vivipare** en avril à Saint-Félix et une **Vipère aspic** se chauffant au soleil le 22 décembre à Vers.

Comptage des oiseaux des jardins

Parallèlement à son rôle d'observatoire scientifique, la base assure une **fonction pédagogique** en incitant nos concitoyens à **observer l'environnement** et la faune qui s'y trouve pour mieux les **connaître** et les **protéger**. L'opération « **Oiseaux des Jardins** » initiée en 2012 en est une illustration. Menée conjointement par LPO France et le Museum national d'Histoire naturelle (MNHN) elle incite chacun à observer pendant une heure les oiseaux présents dans une zone délimitée (son jardin, son balcon ...) et en transmettre le résultat sur un site dédié. L'opération a lieu tous les ans le dernier week-end de janvier (pour dénombrer les oiseaux hivernants) et le dernier week-end de mai (oiseaux estivants). La première participation lotoise à ce programme date de janvier 2015 avec ... 1 jardin. En janvier 2022 ce nombre était de 115 (+24% par rapport à l'année précédente) attestant que l'objectif didactique a rencontré une attente de nos concitoyens.



Le comptage des Milans royaux en dortoir a lieu tous les ans en début d'année. Ce recensement s'intègre dans un comptage national et 17 observateurs se sont retrouvés le samedi 9 janvier 2021 sur les sites départementaux connus depuis plusieurs années : un à Aynac, près de Gramat en Limargue et l'autre sur Loupiac en Bouriane. Surprise sur le site traditionnel d'Aynac : le site semble déserté et il faut donc rechercher les oiseaux dans les alentours. Nous les retrouverons à Bio, non loin de là et 59 oiseaux seront

recensés le 3 janvier. A Loupiac, en Bouriane, c'est l'affluence : plus de 100 oiseaux sont comptabilisés, ce qui représente un record pour ce site. Comme à leurs habitudes, par temps clair, les milans attendent jusqu'à la tombée de la nuit pour décider du lieu définitif du dortoir, baladant les observateurs d'un bout à l'autre de la commune. Deux autres dortoirs seront trouvés quelques jours plus tard, près de St-Céré (28 oiseaux) et à Bagnac-sur-Célé (45-50 oiseaux). La région Occitanie totalise 6800 oiseaux, rassemblés principalement près du piémont pyrénéen et le Gers. La chaîne pyrénéenne enregistre un record inédit avec 9 160 milans, au détriment du Massif central, qui dénombre seulement 2 918 milans royaux, effectif parmi le plus bas de ces dernières années.

A l'échelle du territoire national, il s'agit du 2e meilleur effectif recensé : 14 122 milans royaux regroupés dans 278 dortoirs (talonnant le record de 2020 avec ses 14 487 milans royaux). Le record est en revanche atteint en ce qui concerne le nombre de dortoirs (278 contre un maximum de 247 en janvier 2016).

Pour participer aux prochains comptages des Milans royaux, vous pouvez contacter Philippe Tyssandier (philippe.tyssandier@orange.fr) ou Michel Lascombes (lascombes.michel@wanadoo.fr).

Suivi Temporel des Oiseaux Commun (STOC)



Le STOC, programme piloté par le MNHN en lien avec la LPO France, consiste à suivre au fil des années la composition et l'abondance des oiseaux présents sur des secteurs de référence. En 2021, la LPO Occitanie a réalisé le suivi de 164 carrés à l'échelle de la région. Dans le Lot, 10 carrés témoins de 2x2 km ont été étudiés, une première pour le Lot qui ne participait pas jusqu'alors au programme. Ces carrés ont été suivis pour partie par Elise Lauwerière (5 carrés) et par des bénévoles impliqués (Hugues R., Joanna K., Michel L., Vincent C. et Jean-Louis V. avec 1 carré chacun). Le nombre de secteurs n'étant pas limité la contribution de nouveaux volontaires est évidemment bienvenue.

La LPO Occitanie – Délégation Territoriale Lot a aussi réalisé un suivi de carré STOC dans le nord du Tarn-et-Garonne, en lien avec la Société des Sciences naturelles du Tarn-et-Garonne (SSNTG) et la LPO Tarn.

Pour en savoir plus sur le STOC, [rendez-vous sur Faune-France, Actualités, STOC.](#)

Pour en savoir plus sur l'action dans le Lot, vous pouvez contacter Nathan Trouverie (nathan.trouverie@lpo.fr) ou Daniel Latrouite (daniel.latrouite@orange.fr).

Evaluation des populations d'Oiseaux communs (EPOC)

L'EPOC, coordonné par le MNHN et la LPO France, est une enquête simple et peu chronophage, qui a pour objectif d'estimer la taille de la population des espèces dites "communes". Elle vise à collecter massivement des observations sous forme de listes complètes de cinq minutes pour évaluer la taille de la population nationale des espèces les plus communes. Cette enquête peut être réalisée quand on veut et où on veut et implique un nombre croissant d'observateurs. Elle est complétée par une action spécifique liée à l'Atlas Oiseaux de France (**EPOC-ODF**). Sur dix mailles allouées au Lot, six seulement avaient trouvé preneur en 2021. Ce suivi est exclusivement bénévole, merci aux contributeurs (Fabienne R., Hugues R., Fabien C., Philippe T., Daniel L.)

Pour en savoir plus sur EPOC, [rendez-vous sur Faune-France, Actualités, EPOC.](#)

Pour en savoir plus sur l'action dans le Lot, vous pouvez contacter Daniel Latrouite (daniel.latrouite@orange.fr).

Recensement des oiseaux marins nicheurs

Le recensement national des oiseaux marins nicheurs de France hexagonale est réalisé sur la période 2020-2022 sous la coordination du groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins. La LPO Occitanie – DT Lot est la structure locale de terrain pour le département.

Enquête Limicoles-Anatidés (LIMAT)

L'enquête LIMAT fait suite au recensement national des anatidés et limicoles nicheurs de 2010 (LPO/ONCFS). Elle couvre la période 2021-2022 pour permettre l'estimation de l'effectif nicheur national métropolitain de des 45 espèces d'anatidés, limicoles, grèbes et foulques. Elle consiste ainsi en une mise à jour des tailles de populations de ces espèces. Initié en 2021, cette enquête est réalisée dans le Lot par l'OFB et la délégation lotoise de la LPO Occitanie. Les prospections par mailles carrées de 500m de côté ont été réalisées par l'OFB et des bénévoles de la délégation lotoise de la LPO Occitanie (5 mailles) afin de détecter un maximum de couples nicheurs pour les espèces les plus répandues. Merci à Daniel L. et Hugues R. pour leur implication.

Une étude spécifique dédiée à l'Oedicnème criard sur les sites de rassemblement post-nuptiaux a été réalisée par Elise Lauwrière et plusieurs bénévoles de la LPO en septembre et octobre, toujours en partenariat avec l'OFB.

L'enquête LIMAT sera poursuivie en 2022 et reconduite périodiquement pour une actualisation régulière des chiffres.

Pour en savoir plus, [rendez-vous sur le site de la LPO – Suivis ornithologiques – Oiseaux d'eau – LIMAT.](#)



Inventaires des papillons de nuit

Plusieurs observateurs réalisent ou se sont initiés aux [suivis des papillons nocturnes](#) sur différentes communes du Lot (Cahors, Catus, Escamps et Loupiac) à l'aide d'un piège lumineux d'une simple lumière domestique ou de l'éclairage urbain. Catherine Michels, Fabienne Raphoz, Gilles Séraphin et Tineke Aarts ont participé activement aux inventaires de papillons nocturnes.

Expertises

La LPO Occitanie – DT Lot réalise des inventaires et des expertises au cours desquelles nous accompagnons les professionnels publics et privés pour qu'ils intègrent la biodiversité, sa protection et sa valorisation dans leurs diverses activités.

Diagnosics naturalistes

Des **inventaires de la biodiversité** (oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères et insectes) ont été réalisés dans le cadre de projet d'aménagement sur les communes de **Gourdon, Lugagnac, Lacave** (résidences de loisirs) et de **Rocamadour** (agrandissement d'une station de traitement des eaux usées).

L'**entreprise Andros** met en place un verger expérimental de 15 ha à **Biars-sur-Cère** afin d'y tester une agriculture raisonnée et différentes méthodes alternatives de gestion. Dans ce cadre, la LPO Occitanie – DT Lot a été sollicitée pour **accompagner et conseiller Andros pour l'installation d'aménagements favorables à la biodiversité** et compatible avec l'exploitation fruitière. Un inventaire initial de la biodiversité présente sur le site a aussi été réalisé.

En 2021, le Département du Lot a sollicité à de nombreuses reprises la LPO Occitanie - DT Lot pour la **réalisation d'études dans le cadre de projets d'aménagements**. Ainsi, nous avons effectué des expertises en amont de projets routiers (déviation sur la commune de **Vayrac**, élargissement de la route sur un secteur accidentogène à **Gramat**) et des suivis d'espèces faunistiques et floristiques suite à la création de déviation à **Saint-Michel-de-Bannières, Gourdon et Cambes**. Un inventaire de la biodiversité a aussi été réalisé à Figeac sur une parcelle du Département. Les études naturalistes de Vayrac, Saint-Michel-de-Bannières et Cambes ont été menées avec la délégation aveyronnaise de la LPO Occitanie pour les suivis des chauves-souris.

Les **projets de voies vertes** dans le Lot se poursuivent. Le Syndicat des voies vertes du Lot nous a sollicités en 2021 afin de compléter les inventaires réalisés sur le tronçon **Cahors-Mercuès** et de l'étendre jusqu'à **Douelle**.

Dans le cadre d'un partenariat national CEMEX-LPO, nous avons été sollicités pour réaliser un inventaire sur un site à **Montauban** et **préconiser des actions de gestion favorables à la biodiversité**. De même, dans le cadre du partenariat national Séché Environnement-LPO, la LPO Occitanie a été sollicitée pour réaliser un diagnostic naturaliste sur un site à **Montech (82)** et d'y **évaluer l'indice de qualité écologique du site**. Ce diagnostic, réalisé sur tous les principaux groupes taxonomiques au cours de 9 passages, a été réalisé avec les délégations territoriales Aude et Haute-Garonne.

Suivi d'espèces

Suite à des travaux de consolidation des ailes du **château de Castelnau-Bretenoux à Prudhomat**, 8 nichoirs à Martinets noirs et 3 gîtes à chauves-souris avaient été installés. Un suivi de ces derniers et de la faune a été réalisé cette année. De même, une formation des agents a été réalisée pour les sensibiliser aux espèces présentes sur le site et aux actions possibles pour les préserver.

Le suivi de l'avifaune s'est poursuivi au **Château d'Assier**. Quatre nichoirs ont été installés à l'automne dans la cour du château.

Etudes réglementaires sur les carrières

Dans le cadre des extensions des carrières de **Crayssac (CM Quartz)** et de **Bagnac-sur-Célé (SCMC-Colas)**, la LPO Occitanie- DT Lot a poursuivi le **suivi écologique** de l'ensemble des **mesures d'évitement, de réduction et de compensation** et a accompagné les sociétés CM Quartz et SCMC-Colas dans leur mise en œuvre. Ainsi, selon les carrières, des suivis ornithologiques, entomologiques et batrachologiques ont été réalisés. Des formations ont été réalisées sur les espèces exotiques envahissantes et une veille écologique est menée sur chacune des deux carrières.

Sur la carrière de **Saint-Denis-Catus (CM Quartz)**, un **suivi de la population des Guêpiers d'Europe** a été réalisé afin de préserver un front de taille favorable à l'espèce.

Conservation des espèces et des espaces

La LPO Occitanie – DT Lot participe à la protection des espèces et à la préservation des espaces. Nous apportons nos connaissances aux collectivités, acteurs socio-économiques et citoyens afin de mieux prendre en compte les enjeux écologiques de leurs territoires. Pour ce faire, nous nous sommes associés à plusieurs partenaires pour mener à bien des projets d'ampleur régionale. Nous menons aussi des projets en local notamment avec le développement des Refuges LPO pour les établissements et les collectivités.

Suivi APPB Rapaces rupestres

Après avoir été longtemps menacées, les populations françaises de **Faucon pèlerin** et de **Grand-duc d'Europe** se portent mieux. Avant leur protection légale en 1976, les rapaces faisaient l'objet de destructions directes ou subissaient les méfaits de pesticides. L'arrêt de ces nuisances a joué un rôle important dans le redémarrage de leurs populations et, depuis, ces espèces ont lentement recolonisé des sites d'où elles avaient disparues. Les rapaces rupestres se sont réinstallés dans plusieurs sites lotois et la protection de leur habitat en période de reproduction constitue l'une des principales mesures en faveur de la préservation des populations. L'arrêté et la liste des sites sont consultables [ici](#).

L'**Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope Rapaces rupestres** a été révisé en 2017, un nouvel arrêté préfectoral est paru en 2018 visant à garantir la tranquillité en période de reproduction pour le Grand-duc et le Faucon pèlerin sur **37 sites rupestres du département**. Animé par la DDT du Lot, le suivi annuel est réalisé par plusieurs structures et quelques observateurs individuels. La LPO Occitanie-DT Lot réalise pour sa part le **suivi sur 6 sites**. Merci aux bénévoles impliqués dans ce suivi.

Le suivi APPB au cours du printemps 2021 laisse apparaître une stabilité dans l'occupation des sites : 32 sites sur 37 ont été occupés au moins en début de saison : 23 pour le Faucon pèlerin et 13 pour le Grand-duc. Le taux de reproduction entre 2020 et 2021 est sensiblement le même pour les sites fréquentés par les 2 espèces (58 % et 59 %). Les résultats sont plus variables pour les sites monospécifiques : +17 % pour le Faucon pèlerin et - 8 % pour le Grand-duc. Les conditions météorologiques de la fin d'hiver et du printemps contribuent fortement au succès de la reproduction mais la proximité du Grand-duc peut être un facteur de désertion pour le Faucon pèlerin ou d'échec de reproduction.



Agir pour la biodiversité dans les sous-trames des milieux agricoles

Ce programme mené sur le territoire de l'Occitanie a pour objectif de **concilier les pratiques des gestionnaires agricoles avec la conservation de la biodiversité de l'échelle de la parcelle à l'échelle de territoires**. La LPO Lot était mobilisée dès le premier volet de ce programme en 2015 et 2016. Les actions se poursuivent depuis sur notre département.

La LPO Occitanie – Délégation Territoriale Lot a réalisé des **chantiers participatifs** de fabrication et d'installation de gîtes pour la faune et de plantation de haies. Ces derniers, initialement prévus en hiver 2020-2021 en partenariat avec Arbres, Haies et Paysages 46 ont dû être reportés à l'hiver 2021-2022. Les chantiers de plantation à proprement parlé ont été réalisés en janvier 2022. D'autres chantiers permettant de favoriser la faune (création et pose de gîtes et nidoirs) ont pu être réalisés. Par ailleurs, nous avons effectué de nombreuses **animations, sorties et conférences** pour **sensibiliser le grand public et les scolaires**. Le **travail de sensibilisation sur l'Oedicnème criard**, espèce emblématique et pourtant méconnue des Causse du Quercy et du Quercy blanc a été poursuivi. En 2021, nous sommes allés à la rencontre d'agriculteurs afin d'aborder des questions environnementales (inventaires de la biodiversité présente sur trois exploitations du Lot, préconisations pour favoriser la biodiversité, accompagnement dans la réalisation d'inventaires participatifs de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, etc.) Ces nombreuses actions ont pu être mises en lumière au travers d'articles parus sur différents médias. Au cours de ce 3ème volet du programme régional de gestion de la sous-trame milieux ouverts et semi-ouverts dans sa composante « semi-naturelle », **471 personnes ont été sensibilisées à la biodiversité dans le milieu agricole**.

Notons la motivation importante de la **coopérative viticole des Coteaux de Glanes** située au nord-est du Lot à cheval entre le Ségala et le Limargue. L'exploitation viticole est une coopérative de 7 viticulteurs et comprend 40 hectares de vignes et 40 hectares de noyers. Soucieux de préserver l'environnement, les viticulteurs sont « conscients qu'ils doivent verdier leur pratique et travailler avec la nature pour un équilibre sur le long terme ». Après l'implantation de couverts végétaux et le paillage protecteur, ils souhaitent poursuivre leur transition vers un modèle de faible utilisation de produits phytosanitaires. Un diagnostic environnemental a été réalisé sur leurs terres en 2021 et des gîtes pour la faune ont été installés pour notamment « favoriser le déploiement d'oiseaux existants, ces auxiliaires indispensables au bon équilibre de la nature ». 58 nidoirs ont été installés par 27 exploitants, famille d'exploitants et bénévoles de la LPO le 13 mars 2021. Les deux nidoirs à Chevêche d'Athéna ont été installés au cours de l'automne. Le taux d'occupation des autres nidoirs à l'été était bon (70%). Un nouveau chantier a permis l'installation de 30 gîtes à chauves-souris à l'automne.



Chantier Nidoirs à Glanes et Conférence sur l'Oedicnème criard



Restauration de la biodiversité dans les Causses du Quercy

Le PNR des Causses du Quercy porte un programme nommé « Contrat Restauration de la Biodiversité » afin d’accompagner les acteurs du territoire du Parc dans la **restauration de la trame verte et bleue et des paysages**, de réaliser des travaux d’aménagements et des actions de sensibilisation. L’objectif est de faciliter la circulation des espèces dans les milieux naturels permettant ainsi le maintien de leurs cycles de vie.

La LPO Occitanie - DT Lot est impliquée dans ce programme depuis 2016 et travaille en collaboration avec le Parc sur de nombreux volets.

✓ *Sensibiliser à l'accueil de la biodiversité en milieu urbain*

Quinze animations et chantiers nature (nichoirs, Mission Hérisson et Jardin’hôtel à insectes) à destination du grand public ont pu être réalisés en 2021 sur des **communes du Parc**. **122 personnes ont été sensibilisées** au travers de ces actions. Le contexte sanitaire a entraîné l’annulation de 4 animations notamment lors du 3^{ème} confinement (avril 2021).

La LPO Occitanie – DT Lot a rédigé avec le Parc des **fiches actions à destination des élus des communes du Parc** sur les espèces qui vivent à proximité de l’homme et les moyens de les préserver ou de favoriser leur présence. L’objectif est de **permettre au conseil municipal de chaque commune de pouvoir agir, s’il le souhaite, en faveur de l’environnement**. Plusieurs thèmes seront abordés comme la restauration d’une mare, la cohabitation avec les hirondelles ou la mise en place d’une haie. Initialement prévues en 2021, le livret « Biodiversité » contenant ces fiches sera disponible courant 2022.

✓ *Limiter les zones accidentogènes pour la faune sauvage*

Les infrastructures linéaires ont des impacts sur la faune sauvage via la perte d’habitat et un effet barrière induit. La mortalité de la faune sur les routes est l’effet le plus visible. La LPO Occitanie – DT Lot a actualisé la **cartographie des zones de mortalité** et étudié le déplacement de la faune sauvage sur les tronçons « à risque » en installant plusieurs pièges photographiques. Différents **aménagements** ont été étudiés, en lien avec le Parc et le Département du Lot, afin de limiter les collisions routières notamment pour l’**Ecureuil roux**.

La mise en commun des différentes données d’Ecureuil roux vivant ou mort sur les routes a permis de mettre en évidence la nécessité d’installer un dispositif pour leur permettre de traverser sans danger. Les collisions avec des véhicules sont une des causes de déclin de l’espèce. Afin de la préserver, des passages aériens nommés écuroducs sont installés à plus de 7m au-dessus d’axes routiers recensés comme dangereux. Ils sont constitués de tendeurs et permettent, avec leur diamètre de 33 mm, aux écureuils de traverser la route d’arbre en arbre en toute sécurité. Si d’autres territoires en ont déjà installé, c’est une première pour le Lot ! En partenariat avec le Parc naturel régional des Causses du Quercy et le Département du Lot, **deux écuroducs ont été installés fin novembre** sur les communes de **Cajarc** et de **Saint-Géry-Vers**. Le service des routes du Département a permis de faciliter l’installation en bloquant la route le temps de la mise en place. L’équipe de l’association COHAB a installé le dispositif dans les arbres. Avant l’installation du dispositif, chaque arbre a fait l’objet d’une analyse biomécanique afin d’ajuster la tension du câble. Celle-ci doit en effet permettre à l’arbre un mouvement possible de 1 m de part et d’autre à sa cime. Un suivi de l’efficacité de l’installation sera réalisé par la LPO Occitanie.

Le **suivi de la migration** à **Escamps**, où un crapauduc avait été installé en 2019-2020, continue afin de s'assurer du bon fonctionnement de celui-ci.

Des **panneaux d'avertissement** ont été installés le long des routes où le risque accidentogène pour la faune sauvage est important afin d'inciter les usagers de la route à une vigilance accrue. Leur mise en place a été réalisée en fonction des données de mortalité ou des passages importants connus d'espèces sauvages.

Vous pouvez continuer de nous alerter sur les zones de collisions que vous connaissez pour envisager l'installation de panneaux « salamandre et amphibiens » ou « faune sauvage ».



✓ Restaurer des milieux ouverts

Des espèces particulièrement sensibles à la disparition des milieux ouverts se trouvent présentes de manière relictuelle dans des espaces de pelouses et landes en déprise agricole sur l'ensemble du territoire du Parc. Les **pelouses sèches** constituent un écosystème particulièrement riche, elles sont en proie à la fermeture dans le Lot. Des **actions de réouverture des milieux** ont été menées à **Lalbenque** depuis 2020 et ont été poursuivies cette année. Trois chantiers ont été réalisés et une conférence a été réalisée sur la commune en suite aux deux années de chantiers pour faire un bilan auprès des élus et des habitants.

Programme régional d'actions en faveur des mares

Les mares ont un rôle hydrologique fondamental dans la régulation de l'eau et sont des éléments essentiels de la Trame verte de bleue en assurant une connexion écologique entre les milieux. Elles sont aussi des réservoirs de biodiversité considérables pour la faune et la flore. Afin de mieux les connaître et les préserver, la LPO Lot travaille depuis 2016 à la mise en place d'une cartographie des mares. Ce programme s'est enrichi en 2020 avec l'arrivée de nouveaux partenaires à l'échelle de la région Occitanie et la modification des actions que nous portons. En 2021, la délégation lotoise de la LPO Occitanie s'est ainsi concentrée sur la **sensibilisation des acteurs locaux et du jeune public** à l'importance des mares. Ainsi, **11 interventions** ont été réalisées au cours de l'année ; **237 personnes ont été sensibilisées**.



La LPO Occitanie – DT Lot est le relai de ce programme pour le département.

Participation à diverses commissions

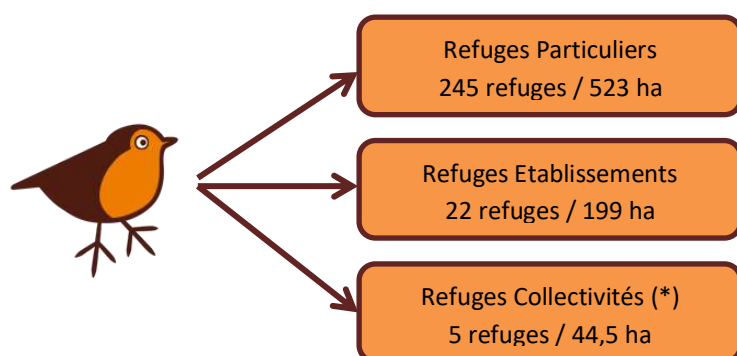
La LPO Occitanie – DT Lot possède un **agrément au titre de la protection de l'environnement** et est **habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives**. A ce titre, la LPO participe à diverses commissions afin de donner son avis sur certaines orientations à prendre.

- ✓ Comités de suivi dans le cadre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 du Lot,
- ✓ Commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage,
- ✓ Commissions départementales de l'orientation de l'agriculture,
- ✓ Commissions départementales de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers,
- ✓ Comité de pilotage Faune-France,
- ✓ Comités de suivi dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope en faveur des rapaces rupestres,
- ✓ Conseil de site pour les espaces naturels sensibles gérés par le Département du Lot

L'association est aussi présente, dans la mesure du possible, lors de réunions où la biodiversité peut être impactée comme pour le projet « Resort Nature au Lac du Tolerme » actuellement en cours à Sénailac-Latronquière ou l'implantation de parcs de panneaux photovoltaïque (Bellefont-la-Rauze, Montcuq).

Refuges LPO

Le réseau des Refuges LPO est le premier réseau de jardins écologiques en France. Ce programme a été initié en 1921 et le nombre de refuges n'a cessé de croître depuis cette date. En 2021 la LPO a fêté le centenaire de la création des refuges. Aujourd'hui, plus de **50 000 hectares** d'espaces de nature sont préservés à l'échelle nationale avec **les Refuges LPO**. Les terrains labellisés peuvent être des jardins, des balcons, des terrasses, des espaces verts communaux ou d'entreprises ou des établissements (écoles, hôpitaux...). Dans le Lot, **271** espaces de nature ont été labellisés (particuliers, établissements et personnes morales confondus) dont **25 nouveaux en 2021**.



Le réseau des Refuges LPO particuliers est animé par Christine Coutarel et Tineke Aarts. Les Refuges LPO établissements et collectivités sont animés par Stéphanie Plaga-Lemanski.

(*) La délégation territoriale Lot de la LPO Occitanie gère depuis 2016 un Refuge LPO Collectivité dans le Tarn-et-Garonne : l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue.

En créant un Refuge LPO, le propriétaire est volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez eux. Pour cela, il s'engage à respecter la [charte Refuge LPO](#) :

« - J'exclus la chasse et la pêche

- Je crée les conditions propices à la vie du sol, à la faune et à la flore sauvages

- Je préserve mon Refuge de toutes les pollutions

- Je réduis mon impact sur l'environnement »

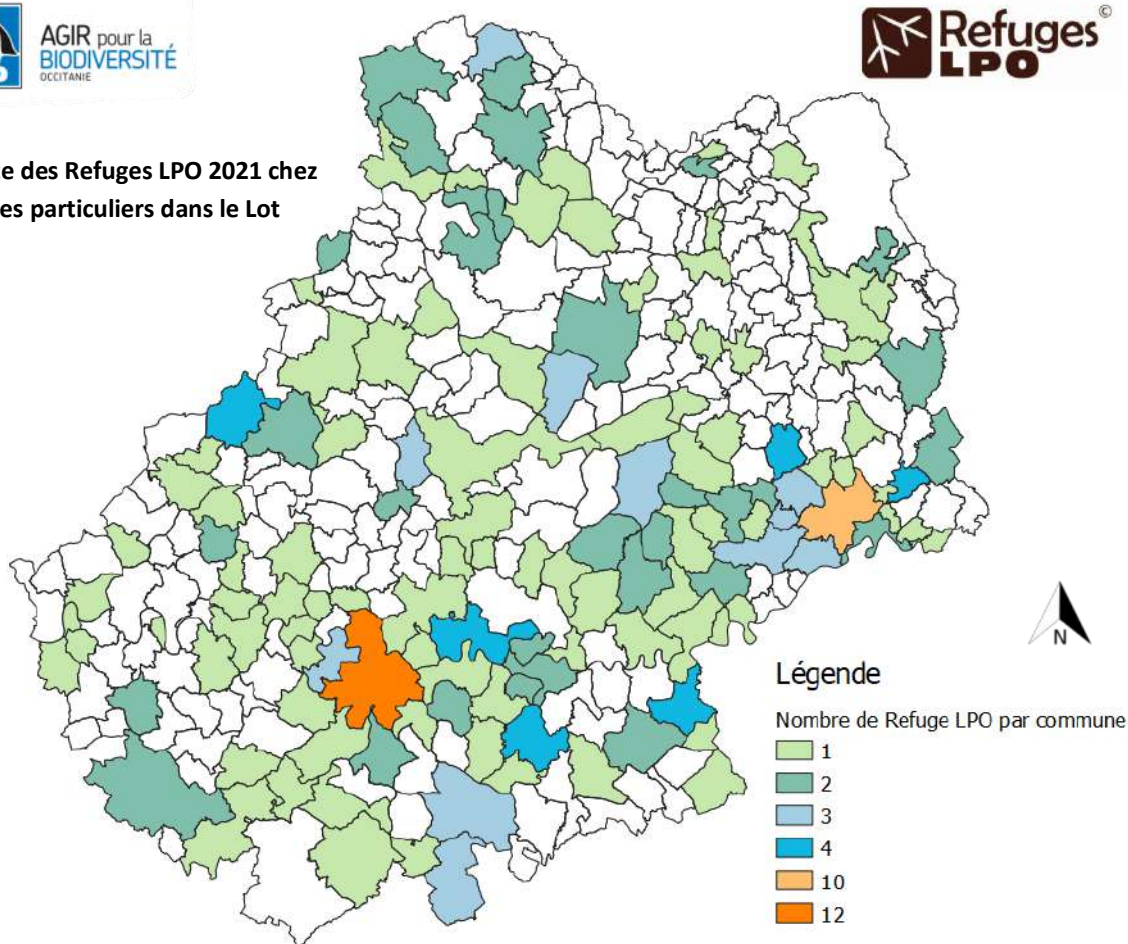
Ces Refuges LPO permettent de créer des milieux naturels favorables à la reproduction et à l'alimentation d'une multitude d'espèces animales et végétales et de maintenir une biodiversité importante au sein des villes et villages. À l'échelle départementale, ils permettent de constituer un réseau continu de zones sanctuaires pour la biodiversité. La carte ci-dessous représente les communes où 1 à 12 Refuges LPO particuliers sont présents.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
OCCITANIE



**Carte des Refuges LPO 2021 chez
les particuliers dans le Lot**



Les villes de Cahors et de Figeac comptabilisent le plus de Refuges LPO.

✓ *Chez les particuliers*

Le nombre de Refuges LPO particuliers est en constante augmentation sur le département avec **25 nouveaux refuges** en 2021. Pour dynamiser le réseau des Refuges LPO au sein du département, la LPO Occitanie –DT Lot organise deux fois par an les **journées « Refuges aux 4 coins du Lot »** qui mettent à l'honneur un refuge LPO de particulier et permettent d'échanger, se co-former et partager les expériences. Nichoirs, abreuvoirs, mangeoires, abris à insectes ou mammifères, plantations favorables à la petite faune,... autant d'actions s'inscrivant dans la mise en place de trames vertes, bleues et noires au sein de notre département.

Cette année, ces journées ont eu lieu à Lentillac-du-Causse le 27 juin à l'occasion de la Fête de la Nature puis à Lissac-et-Mouret le 3 octobre où Walter et Martine Leuzinger nous ont accueillis dans un jardin exceptionnellement riche en diversité floristique. Walter a pu partager ses connaissances et son expérience notamment sur la permaculture. La sauvegarde de la nature sauvage sur son terrain est primordiale pour lui, comme la prairie sèche. Walter regrette que presque toutes les prairies sèches aient disparu dans sa commune entraînant une perte de la biodiversité. De nombreuses espèces d'insectes, d'oiseaux et des chauves-souris dépendent de ce type d'habitat. De nombreux abris pour la faune sont présents sur le terrain comme un hôtel insectes et plusieurs nichoirs dont certains pour la Huppe fasciée, un de ses oiseaux préférés. Il y a également des installations pour capter l'énergie solaire, pour stocker l'eau de pluie ainsi que l'impressionnante transformation d'une piscine classique en piscine naturelle où la biodiversité a repris ses marques.



Journée Refuge LPO à Lissac-et-Mouret

✓ *Pour les établissements*

La création de Refuges LPO offre la possibilité de mettre en place une démarche exemplaire et reconnue à travers des méthodes de gestion d'espaces verts respectueuses des équilibres écologiques. La LPO accompagne les personnes morales adhérant à ce programme grâce à sa technicité et à son expertise. Le nombre de Refuges LPO continue d'augmenter pour les établissements cette année. **3 nouveaux sites** ont signé la convention portant à **22 le nombre de Refuges établissements dans le Lot**.

Avec le soutien du **Département du Lot**, nous avons continué de proposer aux collèges de devenir Refuges LPO et de réaliser des animations en lien avec la biodiversité du site pour les élèves et les professeurs. Cette action, initiée en 2017 se poursuivra en 2022. Quatre collèges sont devenus Refuge LPO en 2021 ou ont

renouvelé leur adhésion Refuge LPO : le collège d'Istrie à Prayssac, le collège Emile Mompert à Salviac, le collège Jean Lurçat à Saint-Céré et le collège Jean Monnet à Lacapelle-Marival.

✓ *Pour les collectivités*

La LPO France a signé une convention nationale en 2014 avec le **Centre des Monuments nationaux**. L'objectif est de permettre la création de partenariats locaux visant à améliorer la connaissance naturaliste des sites. Trois monuments sont devenus Refuge LPO : le **Château d'Assier** (2016), **Château de Castelnaud-Bretenoux** (2020) dans le Lot et **l'Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue** (2016) dans le Tarn-et-Garonne que nous accompagnons aussi. Des **inventaires** et **animations** ont eu lieu dans les monuments du Lot.



Animation au Château d'Assier ,
Animation au collège de Salviac

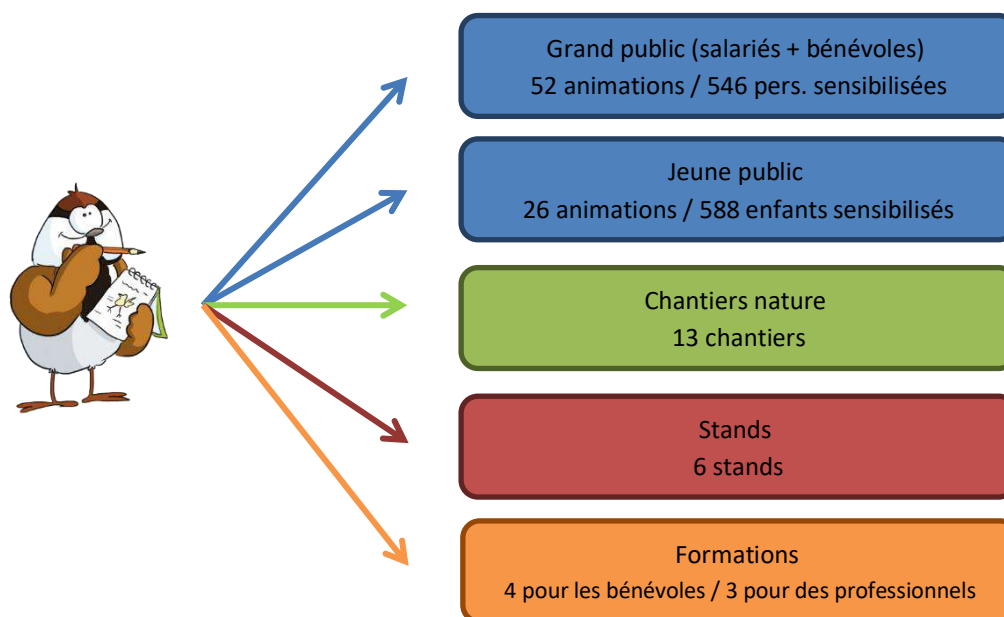
Education à l'environnement

En 2021, **114 animations** ont été réalisées par les salariés et les bénévoles de l'association afin de sensibiliser tous les publics à la richesse de la biodiversité et au moyen de la protéger. **Plus de 1500 personnes** ont pu participer à une **sortie nature**, une **animation**, un **chantier** ou une **conférence**. Le nombre d'animations est en augmentation notamment auprès du jeune public. Le nombre de formations proposées aux professionnels reste constant bien que les structures commanditaires se soient diversifiées (les formations étaient exclusivement pour les carrières en 2019 et 2020 tandis qu'elles ont été proposées en 2021 aux agents de carrière, du château de Castelnaud-Bretenoux et à un public varié de professionnels pour les sensibiliser aux enjeux des tiques en Occitanie).

Malgré un nombre d'animations conséquent, le nombre de personnes sensibilisées reste inférieur aux années précédentes (hors 2020). Plusieurs explications sont possibles

- ✓ depuis les confinements et l'arrivée du covid, toutes les associations ont des difficultés à faire revenir le public lors de sorties. Nous avons parfois fait des sorties à 2 ou 3 participants ce qui est très faible et ce, quelque soit les thématiques abordées, le jour de la semaine ou les conditions météo.
- ✓ le nombre de stand réalisé est plus faible cette année. Nous n'avons participé à aucun gros événement contrairement à 2018 et 2019 (Fête des faucheurs, Fête de l'arbre, Foire bio de Noël, Floriales...) qui permettent de sensibiliser beaucoup de personnes en une journée et de faire connaître l'association auprès d'un large public.

La LPO Occitanie – DT Lot propose des animations pour tous les publics et sur **tout le département du Lot**. Elle a participé en 2021 à plusieurs événements nationaux : la **Journée mondiale des zones humides**, la **Nuit de la Chouette**, **Fréquence Grenouille**, la **Fête de la Nature**, la **Fêtes des mares**, la **Fête de la science** et le **Jour de la Nuit**.



✓ *Chantiers nature*

Les **13 chantiers nature** proposés cette année ont permis la réouverture de milieux secs et la construction d'abris pour la faune comme des gîtes à chauves-souris, des nichoirs ou des cabanes pour les hérissons. Différents des sorties, ils ont attirés de nouvelles personnes qui souhaitaient s'impliquer différemment dans l'association, en mettant « la main à la pâte ». Les chantiers sont aussi l'occasion de faire découvrir la biologie des espèces et l'importance des écosystèmes et de leur préservation.

✓ *Stands d'informations*

La LPO Occitanie – DT Lot est régulièrement sollicitée pour intervenir lors de manifestations culturelles et sensibilisatrices organisées par des collectivités ou d'autres associations. Elle présente ainsi l'association et les actions menées pour la connaissance et la protection de la nature ainsi que quelques-uns de ses programmes (Refuges LPO, Médiation faune sauvage en détresse...). Cette année, nous avons été contactés pour intervenir sur 6 évènements dont le Local Friday organisé par les Biocoop de Cahors, Gourdon et Souillac début décembre.

✓ *Formations*

4 formations ont été proposées aux bénévoles afin qu'ils puissent s'épanouir dans leur bénévolat en fonction des actions qui les intéressent. Une formation sur les inventaires ornithologiques participatifs existants (STOC, EPOC, LIMAT, etc.) a été organisée en début d'année afin de faire découvrir aux observateurs le souhaitant les protocoles, les objectifs et de leur proposer d'y participer. Cette même formation a été réalisée dans le Tarn-et-Garonne.

Deux formations ont été proposées aux anciens et nouveaux bénévoles du réseau Faune en détresse, l'une au centre de soins de Tonneins et l'autre dans les locaux de la LPO à Cahors. Les objectifs étaient de leur permettre de découvrir le fonctionnement du réseau, de connaître le fonctionnement d'un centre de soins, de connaître les conseils à donner aux découvreurs d'animaux blessés.

Une dernière formation a été réalisée sur la tenue des stands pour permettre aux bénévoles de connaître les outils à disposition et savoir que répondre lors des sollicitations des passants.

Trois formations ont aussi été dispensées à un public professionnel.

Implication dans le réseau associatif EEDD

La LPO Occitanie - DT Lot est membre du GRAINE-Occitanie (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement) et agit avec les autres membres du GRAINE lotois pour sensibiliser à la biodiversité.

De nouveaux outils de sensibilisation en 2021



Un poster sur les papillons

Nouvelle publication de l'année 2021 de la LPO Occitanie : un poster et une liste des papillons de jour observables en région Occitanie [à télécharger](#). Ce poster a été édité avec le soutien financier de la DREAL Occitanie et de la Région.

« **Un Refuge pour la Biodiversité** » pour partir à la découverte seul ou en famille de la nature de proximité. Adapté pour les petits comme pour les grands, ce livret vous permettra de (re)découvrir pas à pas la faune et la flore de votre jardin au travers de jeux, d'astuces d'observations et de fiche de reconnaissance des espèces.



Toutes et tous engagé-e-s pour la nature en région Occitanie !

Nous pouvons toutes et tous observer dans notre quartier, notre jardin, depuis notre balcon, la nature qui nous entoure. Si les scientifiques nous alertent sur le déclin de la biodiversité, nous pouvons, nous aussi, observer des changements dans notre environnement : diminution des populations de moineaux, raréfaction des hérissons, disparition des insectes, évolution du bâti et de la végétation, phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents...

Sommes-nous pour autant démunis en tant que citoyen·ne·s face à ces constats?

Pouvons-nous individuellement contribuer à une transition écologique en faveur de la biodiversité et des générations futures?



A la LPO nous sommes intimement persuadés que collectivement nous pouvons changer les choses et que chacun-e, dans ses habitudes, ses pratiques, chez soi, peut participer à cette mobilisation citoyenne pour une transition écologique. Dans le cadre d'un Fond Interne pour la Vie Associative de la LPO France, avec le soutien de la DREAL, ARB, Région Occitanie et Réseau Graine Occitanie, nous avons souhaité éditer un guide proposant 20 "clés pour agir" sur les thèmes "favoriser la biodiversité", "faune sauvage en détresse", "préserver l'environnement". 20 engagements que vous pourriez prendre, à votre rythme, pour que vous puissiez être acteur·trice·s de ce changement, acteur·trice·s de la protection de votre environnement.

Le livret est à [découvrir ici](#).

Médiation à la faune sauvage

Depuis 2013, la LPO Occitanie - DT Lot coordonne un **réseau de collecte bénévole « Faune sauvage blessée »** dont l'objectif est d'assurer le **recueil et le transfert**, dans les meilleurs délais, des **animaux sauvages blessés** vers des structures adaptées. Le département du Lot ne possède pas de centre de soins. Nous acheminons donc les animaux vers les centres de soins de Millau (12), Tonneins(47), Toulouse (31) et de Verneuil-sur-Vienne (87). De par l'éloignement de ces centres, le réseau bénévole « Faune sauvage blessée » est plus que jamais important afin que les animaux puissent bénéficier d'un diagnostic et de soins le plus rapidement possible. Ce réseau compte une **vingtaine de membres rapatrieurs** et une **quinzaine de vétérinaires**, tous bénévoles. Nous sommes chaque année de plus en plus sollicités.

En 2021, le réseau a répondu à **352 appels téléphoniques** de personnes ayant découvert un animal blessé ou en détresse contre 240 en 2020. Les personnes trouvant un animal blessé ou en détresse sont souvent démunies. En fonction de la situation nous les conseillons ou les dirigeons vers un vétérinaire, un rapatrieur ou directement vers un centre de soins. Beaucoup d'appels arrivent au bureau de la LPO et ce sont les salariés qui orientent les découvreurs pour une prise en charge adaptée.

Ce réseau est aussi un **outil de sensibilisation à la vie de la faune sauvage** et a permis à 60 oiseaux d'être replacés au nid ou en sécurité, les parents pouvant terminer le nourrissage.

Dans un souci d'amélioration de notre réseau nous avons organisé deux journées de formation pour les rapatrieurs : l'une au centre de soins de Tonneins et l'autre dans les bureaux de la LPO à Cahors. Notre problème récurrent est l'absence de centre de soins dans le département, nous obligeant à acheminer les animaux vers Millau, Tonneins, Limoges ou Toulouse. Nous espérons que le centre de soins en projet à Montcuq sera en fonctionnement dès que possible.

Un grand merci à tous les bénévoles du réseau qui donnent de leur temps et font des kilomètres pour une prise en charge rapide par les centres de soins.

En parallèle, la LPO Occitanie – DT Lot poursuit sa mission de **médiation à la faune sauvage** en sensibilisant et en conseillant les particuliers lors de **problèmes de cohabitation** notamment avec des **chauves-souris** (bruit, odeurs...), des oiseaux (**hirondelles** ou **Effraie des clochers**).

Pour en savoir plus sur notre réseau, n'hésitez pas à consulter notre site internet : <https://lot.lpo.fr/agir-avec-la-lpo/aider-la-faune-sauvage-en-detresse/>

